

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/La-sortie-du-nucleaire-marque-des-points-43042>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue "Sortir du nucléaire" > Sortir du nucléaire n°64 > **La sortie du nucléaire marque des points !**

28 mai 2015

La sortie du nucléaire marque des points !

CIGÉO : la mobilisation fait échouer une nouvelle magouille

La coordination Bure-Stop, le Réseau "Sortir du nucléaire" et les Amis de la Terre sont immédiatement montés au créneau de concert dès qu'il a été révélé, courant novembre, que les pro-nucléaires essayaient de faire passer en douce le projet CIGÉO dans la "loi pour la croissance et l'activité" pilotée par le ministre de l'Économie Emmanuel Macron. Cette nouvelle magouille faisait suite à leur tentative de glisser CIGÉO dans le projet de "loi de transition énergétique pour la croissance verte", tentative que la mobilisation concertée des associations avait déjà fait échouer.

Alertés par les associations, quelques élus écologistes ont relayé la pression sur le gouvernement, indiquant que les députés EELV voteraient automatiquement contre cette loi si elle prévoyait la mise en œuvre de CIGÉO. Face à cette pression concertée des associations antinucléaires et des élus écologistes, le gouvernement a reculé et renoncé à inclure CIGÉO dans la loi Macron.



Restons cependant vigilants car de nombreux élus continuent de tenir l'autorisation de CIGÉO pour une évidence et une formalité qui sera vite réglée (comme en témoigne un amendement au Projet de Loi de Finances Rectificatives 2015, qui détaille les retombées fiscales pour les communes concernées et reconduit l'enveloppe de 60 millions d'euros destinée aux départements de Meuse et Haute-Marne pour faire passer la pilule).

Une malade de la thyroïde fait condamner l'opérateur nucléaire sud-coréen

C'est le Journal de l'énergie (<https://journaldelenergie.com>), nouveau média indépendant spécialisé sur les questions énergétiques et nucléaires, qui a le premier sorti l'info dans l'Hexagone : en Corée du Sud (qui compte 23 réacteurs nucléaires), un tribunal a pour la première fois donné gain de cause à une femme qui attribue son cancer de la thyroïde à la radioactivité de la centrale de Kori, proche de son domicile.



KHNP, la société exploitant la centrale, a été condamné à verser une indemnité de 11 000 euros à Geum-sun Park, 48 ans, qui vit à sept kilomètres de la centrale nucléaire de Kori (côte est).

"Elle a vécu dans un rayon de dix kilomètres des réacteurs depuis plus de vingt ans et est donc exposée à la radioactivité depuis longtemps. En-dehors de la radioactivité rejetée par les réacteurs nucléaires, il n'y a pas de cause évidente à son cancer", note le tribunal dans son jugement du 17 octobre 2014. KHNP a annoncé qu'il ferait appel.

Le juge s'est appuyé sur une étude épidémiologique sud-coréenne de 2012 démontrant un risque accru de cancers de la thyroïde (x2,5) pour les femmes vivant dans un rayon de 5 km autour d'une centrale.

Sans attendre le jugement en appel, on apprenait le 16 décembre que, se basant sur ce jugement, la première "class action" contre l'industrie nucléaire sud-coréenne a été lancée par 1336 plaignants, dont 301 personnes atteintes de cancer vivant à proximité de quatre centrales nucléaires, et leurs familles.

Sources : Journal de l'Énergie, <https://journaldelenergie.com> ; Asahi Shimbun

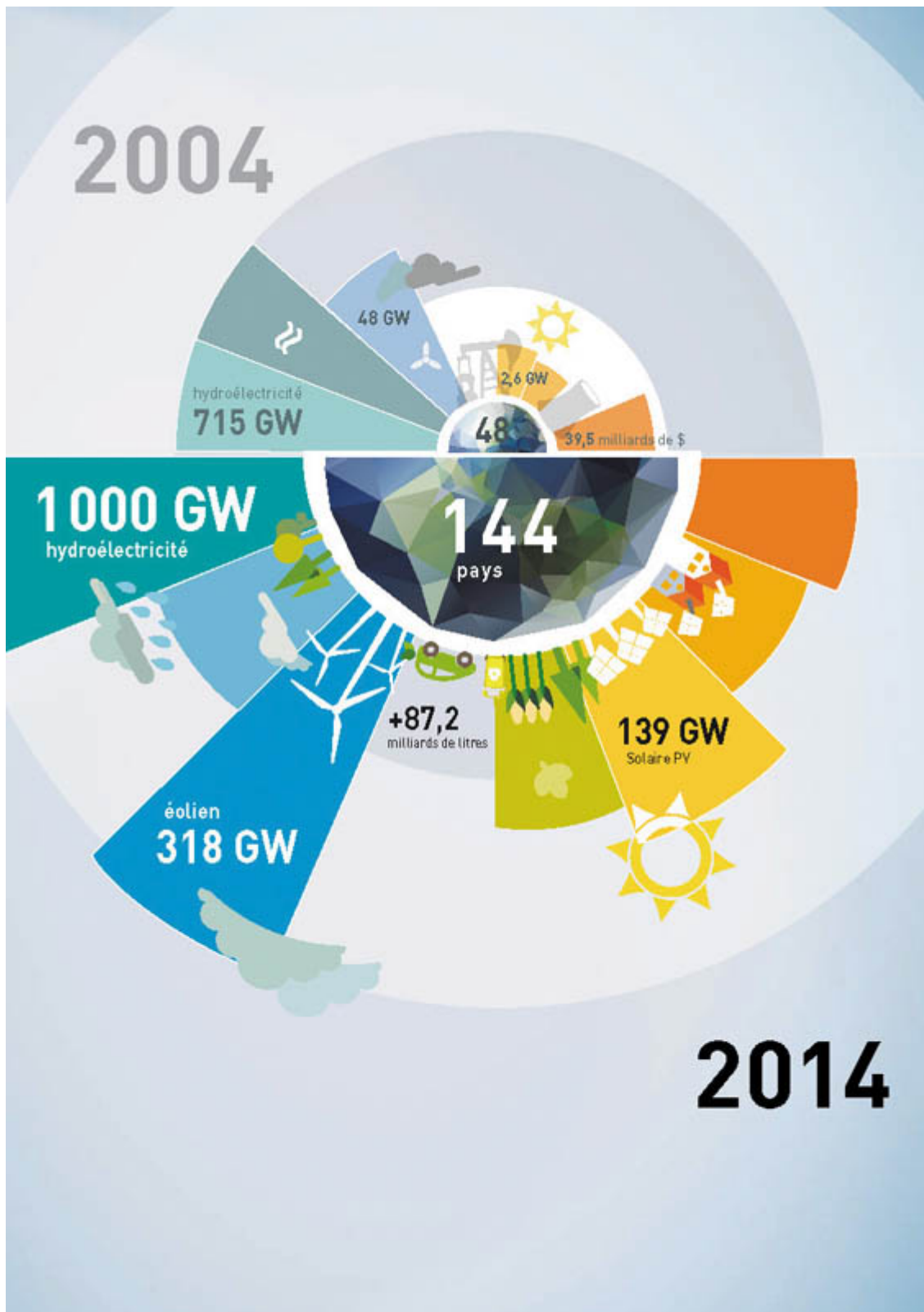
"Les Ailes des Crêtes" : une éolienne citoyenne pour les enfants !

Pour la première fois en France, un parc éolien réserve la propriété d'une éolienne à des mineurs. Cette initiative des porteurs de projet des "Ailes des Crêtes" a une visée pédagogique : en s'impliquant, la génération actuelle lègue un patrimoine durable en matière d'énergie à la génération future. Ainsi les parents, grands-parents, parrains... d'un enfant peuvent par un geste fort et symbolique montrer leur volonté d'un futur où l'énergie est propre, non objet de spéculation et accessible à tous.



Pour cette opération d'éolienne d'enfants, "Les Ailes des Crêtes" est associé à la fondation belge Kids&Wind. Cette fondation a pour but d'essaimer les fermes éoliennes d'enfants en Europe. De plus, la fondation réserve une part des bénéfiques produits aux enfants victimes du nucléaire en Europe. La fondation K&W a été créée par l'association Vents d'Houyet ayant l'expérience de plusieurs projets citoyens en Belgique dont une éolienne d'enfants de 0,8 MW appartenant à 800 enfants. Implantée à Mesnil-L'Eglise, cette éolienne tourne depuis 2006 et 20 000 enfants ont participé aux activités pédagogiques proposées sur son site.

Pour souscrire une ou plusieurs parts de 100 € pour vos enfants, petits-enfants, nièces ou neveux, rendez-vous sur : <https://www.enercoop-ardennes-champagne.fr>



L'électricien allemand E.ON se ré-oriente vers les renouvelables

Le 1er décembre dernier, le producteur allemand d'énergies E.ON annonçait sa volonté de se séparer de ses centrales nucléaires, au gaz et au charbon, pour se concentrer sur les renouvelables. Les centrales conventionnelles d'E.ON, qui représentent 50 gigawatts de capacité en Europe et en Russie, seront placées dans une nouvelle société à part, comptant 20 000 des 60 000 salariés actuels du groupe.

Les Échos commentent : "Par aveuglement ou crainte de remise en cause d'habitudes, d'intérêts industriels, ils sont nombreux en Allemagne comme en Europe à ne pas comprendre ce changement

disruptif du principal énergéticien germanique. Certains mettent ce grand saut d'E.ON dans l'inconnu sur le dos de difficultés financières importantes de l'entreprise. Mais c'est mal connaître les bouleversements actuels subis par l'impact violent des nouvelles technologies sur l'industrie énergétique. [...] Avec la production d'une électricité produite et consommée localement, on assiste à un changement de paradigme qui exige des industries de l'énergie une remise en cause inéluctable."



"E.ON prend acte du fait que ses clients sont aussi de plus en plus des producteurs d'électricité, photovoltaïque ou éolienne, et ont besoin de nouvelles solutions. Le gouvernement, qui promeut les énergies renouvelables, soutient la stratégie. "Avec cette décision, E.ON est le premier groupe à s'adapter à la nouvelle donne de l'approvisionnement énergétique. Cela crée certainement de nouvelles opportunités", a déclaré le ministre de l'Économie et de l'Énergie Sigmar Gabriel."

Source : Les Échos, 2 et 15 décembre 2014